

# WILLIAM KEMP

*Université McGill*

## Le récit du « beau miracle » à St-Vulfran d'Abbeville d'après la deuxième édition du *Livre des marchans* (décembre 1534)<sup>1</sup>

---

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il est bien établi que Pierre de Vingle a imprimé de façon anonyme deux éditions du texte satirique intitulé *Le Livre des marchans*. À la fin de la première édition, celle d'août 1533, l'auteur Antoine Marcourt soulignait qu'il y avait encore matière à faire « un grand livre »<sup>2</sup>. Selon le titre de la deuxième édition, le tout avait été « revu et fort augmenté »<sup>3</sup>. Dans son analyse, Gabrielle Berthoud n'a pas manqué de revenir sur les éléments ajoutés qui faisaient en sorte que cette deuxième édition, celle du 30 décembre 1534, est nettement plus longue que la première, mais il reste à examiner le cas de plus près<sup>4</sup>.

La bataille contre la messe considérée comme transsubstantiation, qui dura du mois d'octobre 1534 jusque vers le milieu de janvier 1535, a fourni à l'auteur l'occasion de reprendre *Le Livre des marchans* avant de le faire réimprimer. Cette réécriture consiste presque exclusivement en une série d'ajouts, allant d'un ou deux mots à deux ou trois paragraphes. On peut imaginer que Marcourt a inscrit ses additions ou changements

dans les marges d'un exemplaire de la première édition. Soyons précis. Sans le titre ni la préface, l'édition de 1533 comporte 4 793 mots, tandis que celle de 1534 contient 8 122 mots. La différence de 3 329 mots représente une augmentation par rapport à la première édition de 69,5 %, soit un peu plus que les deux tiers. La très grande partie des additions proviennent de la dizaine d'insertions parsemées à travers le texte, allant de 52 mots à 813 mots<sup>5</sup>. Par rapport à la première édition, elles se situent comme suit :

Ajout 1 : 119 mots	1533 : A2v', ligne 19 (¶)
Ajout 2 : 186 mots	1533 : A5v', ligne 8 (¶)
Ajout 3 : 97 mots	1533 : A7r', ligne 10 (¶)
Ajout 4 : 52 mots	1533 : A7r', ligne 19
Ajout 5 : 337 mots	1533 : B2r', ligne 10 (¶)
Ajout 6 : 767 mots	1533 : B3v', ligne 14 (¶)
Ajout 7 : 180 mots	1533 : B7r', ligne 6 (fin de ligne)
Ajout 8 : 128 mots	1533 : C4r', ligne 2 (¶)
Ajout 9 : 293 mots	1533 : C4v', ligne 19 (¶)
Ajout 10 : 115 mots	1533 : C5r', ligne 11 (¶)
Ajout 11 : 813 mots	1533 : C7r', ligne 2

Toutes les additions sauf trois d'entre elles, la quatrième, la septième (fin de ligne) et la dernière, ont été insérées là où il y avait un paragraphe, soit un retrait au sens moderne du terme (ce que nous signalons par le symbole ¶).

Deux ajouts comportent plusieurs paragraphes. L'ajout 6, qui s'insère vers le milieu du texte de 1533, contient trois paragraphes, le premier se moquant du grand chapelier qu'est le pape (357 mots), le deuxième sur la papesse

Jeanne (187 mots) et, enfin, le troisième, sur les marchands de l'Église en tant que fruitiers (223 mots).

Tout près de la fin du texte de 1533, le dernier ajout, le plus long, s'échelonne sur cinq pages et demie de la nouvelle édition. Il se compose de deux parties : un premier paragraphe fait le procès des prétendus pouvoirs des saints guérisseurs (405 mots) tandis que le deuxième dénonce un cas récent d'imposture religieuse survenue à la suite de l'entrée de la reine Éléonore et du dauphin François à Abbeville, qui eut lieu le 19 décembre 1531 (408 mots). Le récit de ce miracle ne se trouve pas dans un quelconque témoignage de cette entrée d'Éléonore à Abbeville, puisqu'aucun n'est connu, ni non plus dans les documents d'archives subsistants<sup>6</sup>. Comme Gabrielle Berthoud l'a noté, cet événement est mentionné dans le titre d'un récit contemporain de l'entrée suivante de la reine et du dauphin, celle de Dieppe du 13 janvier 1532. Berthoud a eu connaissance de cet opuscule par la notice apparaissant dans le catalogue de vente de la bibliothèque de Jérôme Pichon<sup>7</sup>. La deuxième partie du titre présente ce « grand miracle » : « Item ung grant miracle qui fut fait devant Nostre dame de Lorette à Abeville à saint Vulfran, durant que la Court y estoit, sur ung des Ausmoniers de la Royne ». Cependant, Gabrielle Berthoud n'a pas réussi à mettre la main sur ce récit miraculeux.

De nos jours, les moyens électroniques permettant de faire des recherches sur de très grands ensembles de données, nous n'avons pas eu trop de difficultés à localiser un exemplaire de la reproduction en fac-similé de cette édition, publiée à Rouen en 1899<sup>8</sup>. L'opuscule comporte quatre feuillets sans signature. La page de

titre révèle des armes de France similaires mais pas identiques à celles de la famille Trepperel. Il pourrait s'agir d'une édition parisienne ou rouennaise, mais nous ne pouvons pas exclure d'autres villes comme Lyon. Le texte sur le «Miracle fait à Abeville» commence aux deux tiers du recto du dernier feuillet et se poursuit sur le verso. En voici le texte :

¶Miracle fait à Abeville devant Nostre dame de Lorrette en l'esglise de saint Vulfran<sup>9</sup>. Illustres et devotz chrestiens, sachez qu'il fut fait Ung beau miracle à Saint Vulfran en Abeville alors que la Royne y estoit devant la glorieuse vierge marie, ap- [ø4v'] pellée nostre dame de Lorrette sus ung noble vicaire de dieu Ausmonier de la Royne de France. Apres qu'il eut achevé sa messe il s'évanouyst un petit de temps. Apres messieurs de la dicte eglise estans advertis du bruit ilz vindrent à grant diligence vers luy. Et puis ung bien petit apres il commença à se revenir. Et par grant devotion il rendit graces à ladicte vierge en grans pleurs et gemissemens. Apres messieurs de l'e[gl]ise<sup>10</sup> luy demanderent qu'il avoit, et il leur respondit. J'ay veu une vision. C'est la vierge marie advocate des pecheurs. Et saint Pierre et saint Pol, lesquelz l'accompaignoient. Et icelle dame m'a dit. Mon serviteur, dictes par tout que se [= si] le monde ne s'amende, il est en grant danger de periz bien brièvement. Et tout soudain les cloches commencerent à sonner miraculeusement. Et puis soudain on fist processions generalles par toute la dicte ville, en demandant misericorde à nostre Seigneur Jesuschrist, et à sa douce mere. Amen.

Le récit de ce prétendu miracle suit plusieurs étapes : l'apparition de la vierge Marie, le fait qu'elle soit accompagnée par saint Pierre et saint Paul, le fait qu'elle fasse une mise en garde à l'aumônier, le fait que les cloches se soient mises à sonner, et même qu'il y

eut aussitôt processions. La série d'événements est rapportée sur un ton factuel, mais il y a apparence de drame : le père perd connaissance, ce qui provoque des chuchotements ; en se réveillant, il s'épanche en grands pleurs et gémissements. On cite les mots mêmes de l'aumônier à la première personne, laissant entendre que le rapporteur était présent : « J'ai veu ... », « icelle dame m'a dit ... », « Mon serviteur, dictez ... ».

Notons qu'il est rarissime de rencontrer un ajout autre qu'une chanson liée à l'événement dans les pages finales d'une entrée royale. Sur la cinquantaine de récits imprimés des entrées du règne de François I<sup>er</sup>, c'est le seul cas dont nous avons connaissance<sup>11</sup>. La description préliminaire du miracle d'Abbeville sur la page de titre du récit imprimé de l'entrée de la reine et du dauphin à Dieppe laisse penser que la description écrite de l'entrée a été réalisée en bonne partie pour permettre de diffuser le plus largement possible le récit de ce miracle.

L'auteur du *Livre des marchans* affirme avoir vu une version du récit de ce miracle, « qui fut tantost publiée comme vraye et certaine ». Mais, par la suite, il s'est avéré que l'aumônier de la reine a été contraint de reconnaître qu'il avait inventé le tout. Cela, Marcourt a dû l'apprendre par lettre ou par ouï-dire. Voici le texte de la dénonciation qu'il a inséré à la fin de la nouvelle édition augmentée du *Livre des marchans*<sup>12</sup> :

[D4r'] Neusse pas esté belle aulmosne d'avoir par charité bien gayement fouetté ung galand qui se disoit aulmosnier, je ne scay s'il estoit de Nice, ou d'autre lieu, lequel, depuis troys ans ou environ au pays de Picardie, en la noble cite d'Abeville, fist jolyment le piretoun. Et pour bien entendre la farce, lors que la Royne fist son

entree en ladicte ville d'Abeville, ce bon *pater* ( la court et luy estantz audict lieu d'Abeville ) se advisa de jouer son personnage, c'est adire se monstrier tel qu'il est et estoit. Car apres que ung certain jour, en l'eglise qu'on appelle S. Ulfran, il eut dit sa belle messe, il fist le soubresault et volontairement comme ung joueur de souplesse se laissa tomber et cheoir, fain- [v°] gnant estre ravy, ou veoir quelque vision celeste. Et de faict le bon domine vouloit persuader au simple peuple qu'il avoit veu la Vierge Marie accompagnee d'aucuns autres saints, comme de saint Pierre et S. Paul, lesquelz luy avoient revelé aucuns secretz divins. Laquelle chose fut tantost publiee comme vraye et certaine par les suppostz de son estat, je entendz vaillantz pillars d'eglise, combien que ce fust toute mensonge et faulseté. Ainsi que luy mesme depuis a recongneu et confessé, disant que il fist ceste chose seulement pour estre estimé plus saint homme, et affin que on eust grand credit à sa parolle. Voyla l'invention d'ung tel ouvrier, lequel n'a point heu crainte de mentir et, en se moquant, griefvement offenser Dieu pour accomplir sa fantasie. Toutesfoys, saint Paul a expressement escript que la verité de Dieu [D5r°] n'a point besoing de nostre mensonge. Et que jamais ne fault faire aucun mal affin qu'il en advienne du bien. Mais que se soucient telles<sup>13</sup> gens de saint Paul, ne de ses escriptz? Parquoy ung tel gaultier sur tous les autres que on scauroit dire ne penser, comme ung fol qu'il est, avec ses semblables devoit estre mené au bon saint Maturin, et là comme ung corps saint estre abillement relevé, plaisamment testonné, espousseté, pourmené et fouetté pour luy donner à entendre que c'est d'estre fol ou sage, signamment en matiere de si grand poidz. Car sur toutes les folies que on scauroit faire, dire ou penser, la plus grande est de se vouloir ainsi en la chose de Dieu contre-faire. O que le monde par telz galandz et faulx moyens<sup>14</sup> a esté le temps passé, et encore est, de grand erreur et seduction empoisonné!

Ce passage semble avoir été fait pour aller à la suite de l'évocation des autres abus par imposture, cités à la fin du texte de la première édition<sup>15</sup> :

Certes soubz telle apparence et couleur de bien, le diable eut en ce lieu là grandement triumphe, ainsi que depuis il a fait, et de jour en jour tache faire en plusieurs lieux. Tesmoing saint Regnault à Paris. Le dieu des Jacopins à Berne, et aultres infinitez abus. Las, que d'horreur il est survenu en l'universel monde par ce moyen ! Les marchans ont bien [C7r'] gratté, ont bien pillé, ont bien amassé par ce pertuys, mais si je vouloys plus amplement ouvrir et dilater ce qui est soubz cest ombre caché, il faudroit faire tout à part ung bien grand livre. Parquoy ce propos pour une aultre foyz je differe. [1533 : sign. C6v'-C7r']

Dans la deuxième édition, il ajoute après « Jacopins à Berne » deux autres cas, ceux de Saint Dosme en Brie et de Notre Dame de Lorette à Gisors<sup>16</sup>. Il aurait été parfaitement logique d'insérer l'histoire du faux miracle d'Abbeville à ce même endroit et de finir avec l'exclamation : « Las, que d'horreur il est survenu par l'universel monde... ». Mais l'auteur choisit d'insérer un plus long passage quelques lignes plus loin, soit à l'endroit même où il évoque la possibilité d'en parler « plus amplement ». Il est surprenant qu'avant d'arriver au cas saisissant de l'imposteur d'Abbeville, l'auteur ajoute, en 400 mots, une longue liste de saints et saintes et de leurs supposées puissances. « Autre tromperie, et combien fructueuse, le culte des saints, source d'infinis abus, » écrivait Gabrielle Berthoud<sup>17</sup>. C'est seulement lorsqu'il arrive à la fin de cette liste que l'auteur revient à l'aumônier d'Abbeville.

L'exemple des Jacobins de Berne était bien connu : le franciscain Thomas Murner avait décrit la tromperie en 1509, et le texte avait paru en allemand et en latin. Plusieurs éditions sont connues jusque dans les années 1520. Marcourt cite d'autres exemples d'imposture sans les décrire en détail : Saint-Regnault à Paris, les cordeliers d'Évreux une dizaine d'années auparavant, les cordeliers d'Orléans un an auparavant. Marcourt choisit de traiter le cas qui est survenu deux ans auparavant, à Abbeville, au moment de la visite de la reine Éléonore et du dauphin. L'exemple est d'autant plus probant que Marcourt connaît l'existence d'une plaquette présentant ce grand miracle et qu'il sait que le miracle est un faux, l'imposteur ayant confessé son importure. Comment l'auteur va-t-il s'y prendre pour décrire cette pieuse tromperie ?

Après réflexion, on est étonné de voir l'auteur lancer son attaque par une longue et complexe question rhétorique, comportant plusieurs jeux de mots fondés sur une connaissance de l'histoire : « N'eusse pas esté belle aulmosne d'avoir par charité bien gayement fouetté ung galand qui se disoit aulmosnier, je ne scay s'il estoit de Nice, ou d'autre lieu, lequel, depuis troys ans ou environ au pays de Picardie, en la noble cite d'Abeville, fist jolyment le piretoun. » Tout se passe comme si l'auteur s'adressait à un public qui aurait déjà été au courant de cette tromperie, car la phrase commence avec un jeu de mots : la seule aumône que mérite le rusé qui occupait le poste d'aumônier aurait été de se faire bien fouetter. Au lieu d'ouvrir le paragraphe par une phrase permettant de saisir de quoi, de qui il s'agit, Marcourt commence ainsi : « N'eusse pas été belle aulmosne... ».



Après l'ajout d'un autre jeu de mots sur la ville de Nice et l'adjectif *nice* au sens de « sot » ou « stupide »<sup>18</sup>, il commence enfin à dévoiler les précisions : en Picardie, à Abbeville, il y a trois ans, ce qui est exact.

À la fin de cette phrase initiale, il campe son personnage : ce soi-disant aumônier « fist jolyment le piretouin ». Le mot « piretouin » n'est pas connu en tant que tel. On peut le lier au verbe « pirouetter », ce qui donnerait le sens suivant : « l'homme qui fait la pirouette »<sup>19</sup>. L'aumônier est ainsi identifié à un acteur, un faiseur de tours, voire un acrobate de bas étage. La suite du texte confirme et renforce cette image : il joue une « farce » en jouant « son personnage », « il fist le soubresaut » « comme un joueur de souplesse ».

L'auteur souligne l'importance du moment, l'entrée de la reine de France « avec la court » à Abbeville, sans pour autant insister sur le fait que l'aumônier était bien rattaché à la reine elle-même. L'aumônier, « ce bon *pater* » ou « bon *domine* », se laisse tomber et feint d'avoir eu une vision céleste. Il prétend avoir vu la Vierge Marie, saint Pierre et saint Paul, qui lui ont révélé « aucuns secretz divins ». Marcourt nous décrit cet événement en apparence mystique en termes théâtraux : c'est la mise en scène d'un miracle, une variante des mystères, basé sur une intervention de la Vierge, qui se jouait pendant le Moyen Âge et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Pris au sérieux, présenté comme véritable, il s'agit sans doute d'un sacrilège, mais l'auteur préfère le considérer comme une farce, ce qui lui permet de rire des folies du monde. Par un tel geste, l'aumônier voulait « persuader le simple peuple ». Si l'aventure fut « publiée comme vraye et certaine », il a fini par confesser que tout était « mensonge ».

et faulseté». Cette finale permet à Marcourt de marquer un autre point : saint Paul dit clairement dans le Nouveau Testament que «la verité de Dieu n'a point besoing de nostre mensonge» (il pourrait s'agir de Romains 1, 25, comme Isabelle Denommé a eu l'amabilité de me le suggérer).

Dans un tel contexte, l'accomplissement de «sa fantaisie», la mise en œuvre de son «invention», qui constitue la pire insulte à Dieu, fait de lui «ung fol» qui doit être «mené au bon saint Maturin», saint qu'on invoquait au Moyen Âge surtout pour chasser les démons et guérir les fous. Or, dans le paragraphe ajouté sur les saints guérisseurs qui précède immédiatement celui-ci, il venait d'être question de saint Mathurin, le plus fumiste de tous : «Onc ne vit telz ouvriers, onc ne fut de telle foire. Mais sur tous ceulx de qui on se scauroit adviser, il n'en y a point de plus joly que S. Mathurin, je vous dis de Larchant, par tel moyen que communement on dit d'ung personnage qui est ung peu plaisant, il a la teste mathelineuse»<sup>21</sup>. Ceux qui ont la tête mathelineuse comme notre aumônier doivent être frappés, battus, fouettés afin d'être ramenés à leurs sens, particulièrement «en matiere de si grand poidz».

Le retour à saint Mathurin peut aider à comprendre pourquoi Marcourt a choisi d'ajouter le passage sur les saints guérisseurs entre les deux grands cas d'imposture religieux, celle des Jacobins de Berne et celle de l'aumônier royal à Abbeville : il a ainsi pu fixer le rôle de saint Mathurin avant d'y revenir à la fin de sa critique acerbe de la tromperie d'Abbeville. A y regarder de près, toute la scène du faux miracle d'Abbeville est placé sous le signe du célèbre saint guérisseur français : ce Mathurin

qui meurt, après avoir guéri la fille païenne de l'empereur, devenue folle et démoniaque, celui dont le corps morcelé est transporté à Larchant dans le diocèse de Sens. Comme le récitait *La vie de saint Mathurin*, bien connue par les éditions imprimées à partir des années 1490<sup>22</sup>, « Puis, après certain temps, on fist / Une belle chasse où l'on mist / Tous les os generalmente, / [...] / Sinon deux os qu'on mist dehors / Pour baiser; le surplus du corps / Est en chasse tout enfermé; / [...]. / L'un des os est de son bras dextre; / L'autre de son poulce senestre; / Ce sont relictues qui moult plaisent / A tous pèlerins qui les baisent »<sup>23</sup>. Comment ne pas voir que cette *Vie de saint Mathurin* est décrite à trois reprises dans le texte comme un « beau miracle »<sup>24</sup> ? Ainsi, pour Marcourt, le beau et faux miracle d'Abbeville peut et doit nous servir de guide pour comprendre les extraordinaires miracles du passé, en commençant par tous les événements associés au nom du populaire saint français, Mathurin.

Ce chemin mènera à l'*Advertissement, ou Traité des reliques* de Calvin, paru en 1543<sup>25</sup>.

### **Annexe : Piretouin**

Le mot « piretouin » n'apparaît ni dans le *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle* de Huguet ni dans l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch. Tout compte fait, il nous semble que ce mot peut recevoir trois interprétations, dont les deux premières ont une étymologie commune.

Bien qu'elle ait laissé peu de traces dans les anciennes langues romanes, il existe une racine indoeuropéenne \*pir- ayant le sens de « passer », « transporter », et en grec « transpercer »<sup>26</sup>. En moyen français, les mots « pirouelle » (1364) et « pirouet » (1453) existent pour désigner un genre de toupie, tandis qu'en 1530 Palesgrave cite le verbe « pirouetter » au sens de « faire tourner une toupie ». La forme « pir(e)- » apparaît dans le nom de deux jeux, la « pyrouette » et le « pyrevollet », que Rabelais cite au chapitre 20 de *Gargantua* (1535)<sup>27</sup>. Retenons le sens de « tourner », « pivoter » ou « tourner en rond ». (1546 : R. Estienne ?)

Première possibilité : « pir(e)- » se combine avec « -toun », qui serait une déformation du diminutif « -tin ». Il existe bon nombre de mots formés de cette façon en ancien français, par exemple, « plaisantin », « diabolotin », « enfantin », « crottin », etc.<sup>28</sup> Bref, « piretoun » aurait le sens de « petit faiseur de tours ».

Il y a pourtant une autre possibilité en partant de la même racine « pir- ». Marcourt, qui écrivait couramment, aurait pu choisir le diminutif « -tin » s'il l'avait voulu. Ainsi, il aurait pu écrire « piretin » ou « pirouetin ». Prenons à la lettre la forme « -toun », une combinaison du type « -et » + « -oin »<sup>29</sup>. La forme aurait un sens péjoratif comme dans le mot « tintouin » (1490), basé sur « tinter » et ayant le sens de « produire un bruit fatigant ». Quoique beaucoup moins productif en ancien français que la forme « -tin », on peut citer quelques autres cas qui pourraient être vus comme étant apparentés : citons « babouin » (1220) et « baragouin » (dérivé du breton), qui apparaît chez Rabelais en 1532 mais qui semble avoir été connu auparavant (1391).

Notons également le mot « sagouin » du règne animal américain, qui semble avoir été emprunté au portugais avec un sens péjoratif pendant les années (1537). Dans ce cas, « piretouin » signifierait « l'homme dont les tournolements sont mal faits »<sup>30</sup>.

Arrêtons-nous aux deux premières interprétations, qui sont assez similaires. Basées sur la racine « pir- », elles décrivent sous une forme soit diminutive soit péjorative un pivotement. Dans les deux cas, le mot « piretouin » serait à mettre en relation avec les mots comme « farce », « jouer son personnage », « faire le soubresaut », « joueur de souplesse », « contrefaire » qui apparaissent dans la suite du texte.

### *Notes*

1. Je tiens à remercier Claude La Charité pour sa lecture attentive de ce texte. Yves-Charles Morin a eu la gentillesse de me montrer la difficulté d'obtenir un sens clair et certain pour le mot « piroutin ». Sur plusieurs points, cet article relève de la spéculation et ne les engage aucunement.
2. *Le Livre des marchans* (22 août 1533), folio C7r°. Le nom d'Antoine Marcourt se trouve sur la page de titre de certains exemplaires de l'édition parue à Genève chez Jean Michel en 1544 (voir Berthoud, *Antoine Marcourt*, pp. 292-293).
3. Voir surtout Théophile Dufour, *Notice bibliographique sur le Catéchisme et la Confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimées à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme (1533-1540)*, Genève, 1878 (tiré à part, 191 p.; reprint, 1970), §7, n° II et n° XV.
4. Gabrielle Berthoud, *Antoine Marcourt, Réformateur et Pamphlétaire : Du « Livre des marchans » aux Placards de 1534*, Genève, Droz, 1973 (THR n° CXXIX), chap. V, p. 121.
5. Ces additions représentent environ 93 % du matériel neuf.
6. Voir Alcius Ledieu, « L'entrée de la reine Éléonore d'Autriche à Abbeville le 19 décembre 1531 », *Bulletin de la société d'émulation d'Abbeville*, 1900-1903, t. 5, pp. 15-40.

7. Berthoud, *Antoine Marcourt*, p. 125, n. 76, citant le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. le baron Jérôme Pichon*, Paris, Techner, 1897, première partie, p. 352, n° 1220.
8. *Entrée de la Reine et de Monsieur de Dauphin le France à Dieppe*, le 13 janvier 1532, publiée par Edmond de La Germonie, Rouen, Léon Gy, 1899 (Publications de la Société des Bibliophiles Normands). Il s'agit d'un *in-8°* de 4 feuillets non signés. Auparavant, l'entrée de Dieppe et le miracle d'Abbeville ont été décrits dans un bref article écrit par E. Demarsy en 1849 : « Note sur un miracle en décembre 1531 à Notre-Dame de Lorette de Saint-Vulfran d'Abbeville », *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, 1844-1848*, Abbeville, 1849, pp. 267-271.
9. Comme Demarsy l'a noté, il s'agit de l'église Saint-Vulfran-en-Chaussée, disparue à l'époque de la Révolution française. Il y avait une chapelle en l'honneur de Notre Dame de Lorette.
10. Le texte, qui se lit « enlise », a été corrigé.
11. Informations basées sur les données du projet du Groupe de recherche sur les entrées solennelles dans les villes françaises à la renaissance (1484-1615), dirigé par Marie-France Wagner.
12. Texte cité par Berthoud, *Antoine Marcourt*, p. 125, mais sans commentaire.
13. Texte : telle.
14. Faut-il lire : moynes ? En tous cas, l'édition de 1544 comportent la leçon « moyens », ce qui n'exclut pas qu'il y ait eu méprise au départ.
15. Dans les vingt-cinq dernières lignes de la première édition, le passage qui suit occupe les lignes 1 à 19. Il reste cinq lignes jusqu'à la souscription.
16. D'après Berthoud, il existe peu d'informations sur ces deux cas (*Antoine Marcourt*, p. 125, n. 72).
17. Berthoud, *Antoine Marcourt*, p. 125. Au même endroit, elle affirme que, dans le culte des saints, « Marcourt y consacre une dernière et importante addition ». En réalité, c'est bien le cas du « miracle » d'Abbeville que le pasteur de Neuchâtel choisit de placer à la fin de son texte.
18. Berthoud, *Antoine Marcourt*, p. 125, n. 73.
19. Sur l'interprétation du mot « piretoun », voir l'Annexe à la fin de ce texte.
20. Voir l'article « Miracle » dans le *Dictionnaire des lettres française. Le XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris, Fayard, 2001), pp. 838-839, et Andrew Pettegree,

*Reformation and the Culture of Persuasion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 79.

21. Sur saint Mathurin, voir Marc Verdier, « Introduction à la vie de Saint-Mathurin », dans *Larchant : 10,000 ans d'histoire : Château-Musée de Nemours, Association culturelle de Larchant*, Versailles, Atelier de la Bonne Aventure, 1988, pp. 101-114. Je remercie Brenda Dunn-Lardeau de m'avoir signalé ce livre.
22. Dominique Coq, « La Vie de saint-Mathurin de Larchant et ses éditions anciennes (1495-1640 : un des exemples de la fortune du genre hagiographique au premier siècle de l'imprimerie », dans *Larchant : 10,000 ans d'histoire*, pp. 148-156.
23. *La Vie de Saint Mathurin*, ll. 811-822, publié *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, éd. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, t. 12, Paris, Daffis, 1877, pp. 357-412.
24. Voir les vers 618, 686 et 837.
25. Voir l'introduction historique d'Irena Backus dans l'édition modernisée, *La vraie piété : divers traités de Jean Calvin et Confession de foi de Guillaume Farel*, éd. Irena Backus et Claire Chimelli, Genève, Labor et Fides, 1986, pp. 155-161.
26. *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert, Paris, t. 2, 1529.
27. François Rabelais, *Gargantua. Édition critique sur le texte de l'édition publiée en 1535 à Lyon par François Juste*, Gérard Defaux (éd.), Paris, Livre de poche, Bibliothèque classique, 1994, p. 233, lignes 120 et 121.
28. Douglas Walker, *Dictionnaire inverse de l'ancien français*, Ottawa, 1982, pp. 392-396.
29. Je remercie Yves-Charles Morin d'avoir attiré mon attention sur cette possibilité.
30. Il reste une troisième interprétation. Le *Dictionnaire* de Godefroy cite, à partir d'un document d'archives datant de 1399, le mot « piretoin », qui signifie « nom donné par dérision aux Bretons » (Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles*, t. VI, Paris, Librairie des sciences et des arts, 1938, p. 175). Les Bretons avaient-ils la réputation d'être faussaires ou joueurs de tours ? Tout compte fait, cette dernière acception nous semble trop fragile.